

CONTRAT D'ENGAGEMENT CHEER FORCE OUTFIGHT

Athlète Majeur

CHEER FORCE s'engage, en tant qu'association de cheerleading, à enseigner le cheerleading dans un cadre propice à l'épanouissement et au progrès de chacun en transmettant des valeurs de partage, d'entraide, de tolérance et de bienveillance. En contrepartie, le club demande à tous les athlètes sélectionnés dans l'équipe **OUTFIGHT** de s'engager selon les termes du contrat présentés ci-après en complément du règlement intérieur. Ce contrat s'applique pour les athlètes **OUTFIGHT** de la saison sportive 2025 - 2026.

- Je suis conscient·e que mon comportement lors d'activités ou de déplacements organisés par **CHEER FORCE** doit être exemplaire car je représente le club en France et à l'étranger. Je dois également avoir un comportement respectueux et fair-play sur les réseaux sociaux.
- Je m'engage à respecter les règles de présence énoncées dans le règlement intérieur : être présent·e et à l'heure pour chaque entraînement jusqu'à **la fin de la saison**, prévenir le plus tôt possible si je ne peux pas assister à un entraînement et présenter un justificatif médical ainsi qu'assister à un entraînement si je suis temporairement blessé·e ou malade et que je peux me déplacer.
- En rejoignant l'équipe compétitive **OUTFIGHT**, je comprends les attentes et objectifs fixés par les coachs. En ce sens, je m'engage à prendre soin de ma santé mentale et physique tout au long de l'année. Je m'engage à être dans les meilleures conditions possibles à chaque entraînement et pour les compétitions (sommeil, traitement des blessures avec sérieux, alimentation, entretien physique, ...).
- Je comprends que ce sont les coachs qui choisissent les athlètes remplaçants et les athlètes titulaires et que cela peut changer tout au long de l'année.
- Je m'engage à effectuer les paiements liés aux compétitions en date et en heure. Le comité s'engage, pour sa part, à en communiquer les échéances le plus tôt et le plus clairement possible afin de faciliter la gestion de mes paiements. Je m'engage, en cas de démission ou de radiation de l'équipe, à régler les frais avancés par le club pour moi, sur présentation d'un justificatif de paiement, dans un délai de deux mois à compter de la date de démission ou de radiation, et au plus tard le 10 juin 2026.
- Je m'engage à venir en tenue sportive avec des chaussures blanches d'intérieur, des poids de cheville de 1kg chacun, une gourde et une serviette.

- Je ne peux, en aucun cas, demander au club un quelconque dédommagement si ma tenue de compétition est abîmée après utilisation. Le club ne vendra qu'une seule tenue de compétition par an et par athlète. Ainsi je m'engage à prendre soin de ma tenue dont je suis l'unique propriétaire.
- Je suis informé·e que le cheerleading est un sport dangereux et j'accepte de pratiquer en étant pleinement conscient·e des risques et des dangers liés à sa pratique. Je fais pleinement confiance aux coachs et m'engage à ne jamais remettre en cause leurs méthodes, leurs décisions et leurs compétences.
- J'accepte le fait que **CHEER FORCE** se réserve le droit de changer, modifier ou réévaluer les règles et procédures définies si nécessaire et au cas par cas.

En signant le présent document, j'accepte les termes et les conditions énoncés ci-dessus et m'engage à les respecter. Je m'engage également à avoir lu et à respecter le Règlement Intérieur du club **CHEER FORCE**. En cas de non-respect, je comprends que je m'expose à des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'association.

Nom et Prénom de l'athlète : _____

Fait à _____, le ____/____/____.

Signature de l'athlète
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)